

## "La torture bruxelloise" dans Frankfurter Allgemeine Zeitung (21 janvier 1975)

**Légende:** Le 21 janvier 1975, le quotidien allemand Frankfurter Allgemeine Zeitung décrit la complexité des négociations sur la fixation des prix agricoles en Europe et insiste sur les efforts poursuivis par la Commission européenne pour arriver à un consensus acceptable pour les neuf États membres.

**Source:** Frankfurter Allgemeine Zeitung. Zeitung für Deutschland. Hrsg. Eick, Jürgen; Welter, Erich; Fack, Fritz Ullrich; Deschamps, Bruno; Fest, Joachim; Reißmüller, Johann Georg. 21.01.1975, Nr. 17. Frankfurt/Main: FAZ Verlag GmbH. "Die Brüsseler Tortur", p. 1.

**Copyright:** (c) Traduction CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/la\\_torture\\_bruyelloise\\_dans\\_frankfurter\\_allgemeine\\_zeitung\\_21\\_janvier\\_1975-fr-7164c1f3-29e4-411c-9c52-aed5e6741d02.html](http://www.cvce.eu/obj/la_torture_bruyelloise_dans_frankfurter_allgemeine_zeitung_21_janvier_1975-fr-7164c1f3-29e4-411c-9c52-aed5e6741d02.html)



**Date de dernière mise à jour:** 06/07/2016

## La torture bruxelloise

kpk. Les négociations des prix agricoles ont de nouveau été une torture pour les ministres de l'Agriculture. Mais cette fois-ci, les ministres ont dû subir un supplice encore plus atroce que d'habitude. Ils sont plus que jamais en désaccord sur la façon dont il faut augmenter les prix garantis des produits agricoles pour le prochain exercice économique. En outre, l'Angleterre veut sensiblement restreindre le système d'intervention pour le lait et la viande de bœuf. La France y est farouchement opposée. Mais ce n'est pas tout: le rétablissement du niveau commun des prix agricoles, c'est-à-dire la suppression de l'ajustement fiscal de douane, comme on l'appelle, est également en débat. Effectivement, dans le commerce des principaux biens agricoles, on maintient artificiellement des taux de change qui sont révisés par des réévaluations ou des dévaluations de monnaie.

Dans un premier temps, la Commission européenne veut ramener les pays membres à un niveau commun de prix. Les États du Benelux doivent abandonner totalement le statut particulier de leur agriculture dans le domaine monétaire, tandis que la République fédérale d'Allemagne doit l'abandonner en partie. Une étape d'adaptation est également prévue pour la France. Mais la République fédérale d'Allemagne s'y oppose de nouveau fermement – encore. La proposition de la Commission accèderait pourtant presque idéalement au vœu allemand de ne pas trop augmenter les prix (pour des raisons de politique de stabilité) et les Français obtiendraient en même temps le renforcement demandé.

Si l'Allemagne s'entête, si les négociations s'enlisent, il faudra trouver d'autres solutions. L'une d'elles serait que chaque pays de la Communauté fixe ses propres prix de base. Cela libérerait de l'obligation de toujours devoir trouver un terrain d'entente pour augmenter uniformément les prix agricoles. Le niveau de prix commun étant de toute façon détruit de facto, il s'agirait alors uniquement de renoncer à une fiction. Si les augmentations demandées divergent déjà aujourd'hui de plus de 10 pour cent (en raison des taux d'inflation variables), il faudra surmonter demain et après-demain des différences de 20 pour cent et plus – mission impossible. Cette «renationalisation» officielle des prix agricoles serait évidemment une solution de fortune car l'agriculture resterait ainsi le seul secteur économique à ne pas avoir de marché commun.